

MINISTÈRE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES - BUREAU DES OBLIGATIONS FAMILIALES

Personne-ressource :

Farida Manji

Chef des opérations et de l'administration
de la clientèle

Bureau des obligations familiales

1201, avenue Wilson

Édifice B, 7^e étage

Downsview ON M3M 1J8

Ligne directe : 416-240-2444

Télec. : 416-240-2402

Courriel : farida.manji@css.gov.on.ca

Autre personne-ressource :

Shane Foulds, avocat

Tél. : (416) 240-2484

Shane.foulds@css.gov.on.ca

Kelly Spear, avocate

Tél. : 416-240-2435

Courriel : Kelly.spear@css.gov.on.ca

**Postes
offerts :**

3

Site Web :

<http://www.mcass.gov.on.ca/CFCS/fr/programs/SCS/FamilyResponsibilityOffice/default.htm>

Échéance pour présenter les demandes : 14 juillet; les entrevues commenceront le 14 août 2006

Autres exigences concernant la demande : Aucune autre exigence.

Si vous désirez parler à un stagiaire actuel au sujet de son expérience, veuillez composer : 416-240-2444

BREF APERÇU

Les avocats de la Direction des services juridiques offrent leur aide et des services de représentation au directeur du Bureau des obligations familiales dans l'application des ordonnances de soutien financier de la famille en vertu de la *Loi sur les obligations familiales et l'exécution des arriérés d'aliments*.

Les avocats fournissent des conseils juridiques au personnel chargé de l'application et de l'administration de la loi au sujet de l'interprétation et de l'exécution des dispositions de soutien financier de la famille contenues dans les ordonnances et les contrats familiaux; ils représentent le directeur dans les audiences d'exécution à tous les échelons du système judiciaire; ils forment, instruisent et supervisent les avocats figurant sur la liste des avocats représentant le Bureau dans toute la province; ils siègent à des comités et fournissent des séances de formation et des conseils sur les processus d'exécution et l'administration du Bureau des obligations familiales.

De plus, la Direction des services juridiques fournit des conseils juridiques au Bureau du directeur sur des lois connexes, dont l'enregistrement et l'exécution des ordonnances à l'extérieur du territoire de compétence en vertu de la *Loi sur les ordonnances alimentaires d'exécution réciproque* et touchant à la Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGE

Le Bureau des obligations familiales offre une excellente occasion de stage aux étudiants qui s'intéressent au contentieux en matière de droit de la famille. Nous offrons actuellement trois postes de stage.

Les stagiaires aident les 16 avocats du Bureau dans tous les aspects de leur travail juridique, y compris la recherche, la rédaction de mémoires, la rédaction de documents judiciaires et les réponses aux demandes d'accès à l'information. Le stage accorde également une place importante au contentieux, les stagiaires étant appelés à conduire des procédures au nom du directeur.